

ADILC (locataires du Clos Saint-Pierre)

L'Association se donne pour but d'organiser la Défense des Intérêts des Locataires, sur toutes les questions concernant l'habitat, la solidarité et la tranquillité des voisins. L'amicale intervient auprès de TOUTES les instances concernées par la vie de la cité : bailleur «Immobilière 3F», municipalité et syndicat Tri-Action.

L'ADILC agit pour faire baisser les charges locatives suite aux augmentations vertigineuses du gaz, de l'électricité ... et des loyers.

L'ADILC agit aussi pour l'amélioration du cadre de vie, du bien vivre ensemble, et au respect des locataires.

L'ADILC reste attentive

- **Aux locataires en difficulté** (fragilité économique, chômage partiel, APL, possibilités d'étalement),
- **Aux détresses** (personnes âgées, violences intrafamiliales)
- **Aux expulsions économiques** (impayés, retards...)

Elle insiste auprès des locataires pour respecter les personnels I3F, les habitations réhabilitées, les équipements collectifs, les équipements de sécurité, les espaces verts, et combattre le vandalisme qui coûte très cher aux locataires.

L'ADILC participe au Conseil Citoyen de Pierrelaye et à l'animation du "Quartier du Clos St-Pierre élargi". L'association a besoin de votre soutien, sous toutes ses formes, pour nous donner la représentativité nécessaire et nous faire entendre.

Contact

Contact : Foughali SAHLI

Siège social : 3 Clos Saint-Pierre – Apt 55 – 95480 Pierrelaye

Tél : 06 14 58 00 25

E-mail : assoc.adilc-pierrelaye@orange.fr